

Pétitions

Des voix: Au Feuilleton.

M. Blenkarn: Quels résultats le programme a-t-il permis d'obtenir?

L'hon. Flora MacDonald (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, parler de Défi 85 est toujours un plaisir pour moi. J'ai mentionné certains chiffres vendredi quand la question a été soulevée. Je me réjouis de constater que la réussite du programme n'est pas due uniquement aux fonds versés par le gouvernement fédéral. En effet, les diverses provinces ont investi elles aussi de l'argent, et le secteur privé a dépensé lui-même une centaine de millions de dollars, et tout cela permettra de créer davantage d'emplois pour les jeunes cet été.

* * *

L'INDUSTRIE

LA SOCIÉTÉ MITEL—LA POSSIBILITÉ DE RACHETER DES ACTIONS

M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap): Monsieur le Président, il n'y a sans doute aucun autre Parlement au monde où le ministre responsable de l'expansion industrielle régionale se ferait applaudir par les députés de son parti en annonçant que la deuxième entreprise de télécommunications de pointe du pays a été vendue à des intérêts étrangers. Quand le premier accord a été conclu avec Mitel, il comportait une clause qui donnait au gouvernement la possibilité de racheter des actions de la société à un moment approprié. Cette clause est-elle encore en vigueur et, dans l'affirmative, a-t-on offert au gouvernement canadien d'acheter des actions?

● (1500)

L'hon. Sinclair Stevens (ministre de l'Expansion industrielle régionale): Monsieur le Président, je ne suis pas certain qu'une telle clause ait existé. Si c'était le cas, je peux dire au député qu'aucune offre ni demande n'a été présentée au gouvernement canadien, à ma connaissance, concernant l'achat d'actions de Mitel. J'ajoute que, quand la société Mitel a commencé à éprouver de sérieuses difficultés financières, elle a demandé une nouvelle aide au gouvernement canadien. La demande était encore à l'étude, et si le projet de British Telecom tombait à l'eau, il est probable que la société Mitel chercherait une solution de ce genre, car elle éprouve des difficultés financières.

* * *

RAPPORTS DU GREFFIER DES PÉTITIONS

M. le Président: J'ai l'honneur de signaler que les pétitions présentées par le député de Comox-Powell River (M. Skelly), le vendredi 10 mai 1985, sont conformes aux exigences du Règlement quant à la forme.

[Français]

J'ai l'honneur de faire savoir à la Chambre que la pétition présentée par l'honorable député de Richelieu (M. Plamondon)

n'est pas conforme aux exigences du Règlement quant à la forme.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

JUSTICE ET QUESTIONS JURIDIQUES

PRÉSENTATION DU 4^E RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

M. Blaine A. Thacker (Lethbridge-Foothills): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter dans les deux langues officielles le quatrième rapport du comité permanent de la justice et des questions juridiques sur le projet de loi C-27.

* * *

LA SOCIÉTÉ PIONEER TRUST

DÉPÔT D'EXEMPLAIRES DES PERMIS

Mme Barbara McDougall (ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, conformément à l'article 46(2) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer des exemplaires, dans les deux langues officielles, des permis de Pioneer Trust délivrés par le département des assurances, comme je l'avais promis à la Chambre le 6 mai.

* * *

PÉTITIONS

LA RECHERCHE RELIÉE À LA GUERRE DES ÉTOILES

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition et environ 600 lettres d'appui signées par le président de l'Université McMaster, M. Alvin Lee, et par quelque 600 professeurs, étudiants diplômés et membres du personnel de soutien. Les signataires s'opposent énergiquement à la participation du Canada à la recherche industrielle reliée à l'initiative de défense stratégique des États-Unis, mieux connue sous le nom de guerre des étoiles, et ils déclarent ne pas vouloir profiter eux-mêmes de toute recherche entreprise par suite de la participation du gouvernement canadien à pareil programme.

TINA LYNN MALLETT

M. Don Boudria (Glengarry-Prescott-Russell): Monsieur le Président, je tiens à présenter une pétition signée par plus de 6,000 habitants de la région de la capitale nationale, qui demandent au gouvernement du Canada et au secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark) d'intervenir immédiatement dans le cas de l'enlèvement de Tina Lynn Mallette et de convoquer l'ambassadeur de Tunisie à une réunion qui aboutira, nous l'espérons au retour au Canada de Tina Lynn Mallette, saine et sauve.